

dans quelqu'autre liqueur ; elle est ou légère & superficielle, seulement pour en ôter les ordures, comme lorsqu'on lave les racines & les herbes ; ou interne & pénétrant tout le médicament, soit pour enlever avec elles les parties les plus déliées du médicament, comme lorsqu'on lave la litharge, l'antimoine diaphorétique, &c. soit pour emporter quelque sel ou quelque esprit corrosif, comme dans la première lotion du même antimoine, celle des précipités, celle des magistères, &c. soit pour ôter la mauvaise qualité, comme lorsqu'on lave les huiles, les graisses, la térébenthine, &c. soit pour introduire dans le médicament qu'on lave, quelque portion de la liqueur qui sert à sa lotion, comme au cérat de Galien ; soit pour communiquer quelque bonne qualité, comme lorsqu'on lave la tutie avec de l'eau-rosé, la cire pour la blanchir, les pommades avec des eaux aromatiques pour leur imprimer leur bonne odeur ; soit pour en séparer quelque partie interne, comme lorsqu'on lave la pierre d'azur après l'avoir rougie au feu, pour en séparer la partie terrestre & faxeuse, & n'en réserver que la belle.

Dans les lotions on emploie souvent une opération qu'on appelle *decanter*, ou verser par inclination, qui est lorsqu'on verse doucement la liqueur qui furnage les matières ; on la pratique non seulement dans les lotions, mais aussi dans les teintures & dans plusieurs autres occasions.

On appelle improprement lotion d'aloës, ce qui n'est qu'une dissolution des parties les plus pures de l'aloës pour les séparer des impures. Il y a plusieurs circonstances à observer dans la lotion des médicaments, selon la diversité de leurs substances ; on les comprendra mieux par la pratique des lotions que je démontrerai dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE XV.

De la Purgation du Médicament.

PURGER ou monder chez les Pharmaciens, sont des synonymes qui ont la même force ; & je parle de la purgation du médicament ensuite de la lotion, parce que la purgation ôte des superfluités que la lotion ne peut emporter ; on ôte à la coloquinte ses graines, aux dattes, aux pruneaux, aux abricots, aux tamarins & à plusieurs autres fruits leurs noyaux ; aux raisins leurs pepins ; aux semences froides, à celles de carthame, de citron & à plusieurs autres, leur écorce ; aux racines d'eringium, de fenouil, de chicorée, d'asperges, & à plusieurs semblables, le cœur & les superfluités ; aux noix vertes l'écorce, & aux sèches la coquille, de même qu'aux amandes & aux noisettes auxquelles on ôte aussi bien souvent leur petite écorce ; on ôte les superfluités des racines de spica-celtica & de chiendent ; on ne fait cas que de la belle chevelure de spica-nard ; on emploie les sommités fleuries de plusieurs herbes & on en méprise le reste ; on ôte les membranes & les fibres du castoreum & même sa partie onctueuse, lorsqu'on le destine pour être pris par la bouche ; on ne se sert que de la dernière partie, lorsqu'on ordonne le castoreum pour les onguents. On ne prend que le tronc, le cœur & le foie de la vipère séchée

pour en faire la poudre, & que l'axonge pour l'emplâtre de *Ranis*; on prend néanmoins quelquefois la vipère toute entière, comme lorsqu'on l'étouffe, & qu'on la garde après dans de l'esprit de vin; on rejette les ailes & les pieds des cantharides; on emploie les reins des stincs marins, & on rejette tout le reste. On prend les sucres acides des grenades, du berberis & des citrons, pour en faire des syrups, ou pour dissoudre certains minéraux; on sèche l'écorce des grenades; on confit, on sèche, on distille, & on fait du syrop de celle de citron, dont on emploie aussi la semence à ses usages, de même que celle de berberis, & on rejette le reste comme inutile; on retranche la partie ligneuse & les grains de la casse, on sépare la partie intérieure obscure de la rhubarbe, les calices & l'écorce des glands, lesquels on peut aussi réserver pour d'autres usages; on dépouille les grains de *Pamomum racemosum* de leurs enveloppes, de même que de ceux des cardamomes; on ôte l'écorce & la partie ligneuse de l'agaric, & les terrestrités qui se trouvent dans la scammonée, dans l'aloës, & dans plusieurs autres sucres épais, de même que les ordures qui sont ordinairement mêlées parmi plusieurs gommés, qui sont aussi comprises sous le genre des sucres. On sépare l'argent d'avec l'or par l'eau régale, on les purge & on les purifie l'un & l'autre par la coupelle & par d'autres voies; on ôte la crasse du mercure, on sépare les impuretés des métaux, des demi-métaux & des métalliques, de même que celles des sels & des sulfures; il y a enfin très-peu de médicamens & même d'alimens qui n'ayent des parties qui doivent être retranchées.

C H A P I T R E X V I.

De la Trituration.

LA Trituration est une division du médicament en petites parties; on en distingue deux sortes: la première, qui convient mieux à son nom, est des médicamens secs & durs, & la seconde des médicamens humides & mols. L'une & l'autre servent à plusieurs préparations des deux Pharmacies, & à diverses intentions dont les principales sont, ou pour rendre un médicament en état de pouvoir être uni & mêlé avec d'autres, ou pour l'avoir plus commode & plus propre à être pris intérieurement, ou pour être appliqué extérieurement. La trituration des choses sèches se fait diversément, suivant la diverse nature des médicamens; car les bois demandent d'être sciés, hachés, brisés, & même quelquefois rapés, puis on les met dans le grand mortier de bronze pour en faire la trituration; les cornes, les ongles & les os ont souvent besoin d'être sciés pour être mis en plus petites pièces, ou d'être rapés, soit pour les employer de la sorte, soit pour être ensuite plus facilement pulvérisés parmi d'autres médicamens. Les métaux & les métalliques à cause de leur dureté, doivent le plus souvent être limés pour être mis en poudre subtile; mais la Chymie emploie des moyens beaucoup plus propres pour les ouvrir, & pour les diviser en des parties sans comparaison plus déliées que ne peuvent être celles qui sont divisées par les moyens que la pharmacie galénique nous fournit. Les racines des